

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatorze avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal, légalement convoqués le sept avril conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle des fêtes Bernard Martin située rue Jean Jaurès à Garennes sur Eure.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre GATINE, Maire, Monsieur Daniel DOUARD, 1^{er} adjoint, Mme Martine LEPETIT, 2^{ème} adjointe, M. Thierry MARTIN, 3^{ème} adjoint, M. Jean-François BOURGOIN, Mme Jeanine SOLLIER-CANTAIS, M. Gilbert LETENNEUR, Mme Catherine BARBEY-LECOMTE, M. Arnaud BABY, Mme Nadine PAUL, M. Gilbert GENESTE, Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA, M. Franck FERREIRA, M. Jocelyn CHARRON, M. Guillaume DOUARD conseillers municipaux.

ABSENTES EXCUSÉES ET AYANT DONNÉES PROCURATIONS :

Mme Sophie LECOINTRE à Mme Nadine PAUL
Mme Coralie COLLIN-EMERY à Mme Martine LEPETIT,
Mme Estelle THURET-LE FLOCH à M. Gilbert GENESTE.

ÉTAIT ABSENTE :

Mme Kendy SAUTRON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Martine LEPETIT.

COMMANDE PUBLIQUE

- + **Délibération n° 2023-10** : Liste des marchés publics conclus au cours de l'année 2022 - **PRIS ACTE**

FINANCES LOCALES

- + **Délibération n° 2023-11** : Approbation du compte de gestion de l'année 2022 établi par le comptable public
18 voix POUR
- + **Délibération n° 2023-12** : Approbation du compte administratif de l'année 2022
17 voix POUR (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)
- + **Délibération n° 2023-13** : Affectation des résultats de l'année 2022 au budget primitif 2023
18 voix POUR
- + **Délibération n° 2023-14** : Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2023
18 voix POUR
- + **Délibération n° 2023-15** : Proposition d'attribution de subvention à des associations au titre de l'année 2023
18 voix POUR (sauf pour les associations dont un conseiller municipal est membre du bureau)

✚ **Délibération n° 2023-16** : Participation financière aux frais de scolarité des enfants de la commune scolarisés dans des établissements d'enseignement professionnel pour l'année 2022/2023

18 voix POUR

✚ **Délibération n° 2023-17** : Vote du Budget Primitif de l'année 2023

Section de fonctionnement : **12 voix POUR** et **6 ABSTENTIONS** (Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA, M. Franck FERREIRA, Mme Sophie LECOINTRE, M. Gilbert GENESTE, Mme Nadine PAUL, Mme Estelle THURET-LEFLOCH)

Section d'investissement : **18 voix POUR**

✚ **Délibération n° 2023-18** : demande de fonds de concours – année 2023

Réfection de l'éclairage intérieur en led de toutes les écoles : 16 808,00 € HT

Organigramme des clés pour l'école élémentaire : 1 840,19 € HT

Remplacement de la machine à laver des écoles : 499,92 € HT

Réfection des peintures de la cuisine du restaurant scolaire : 10 749,90 € HT

18 voix POUR

✚ **Délibération n° 2023-19** : Proposition de remettre des livres aux élèves de CM² - ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

18 voix POUR

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

✚ **Délibération n° 2023-20** : Tableau récapitulatif des indemnités de fonction des élus pour l'année 2022

PRIS ACTE

ENVIRONNEMENT

✚ **Délibération n° 2023-21** : 5^{ème} concours des maisons fleuries – année 2023

18 voix POUR

Le secrétaire de séance,
Mme Martine LEPETIT



Le Maire,
Jean-Pierre GATINE



26 AVR. 2023

Date d'affichage :

Date de publication sur le site internet de la commune :

26 AVR. 2023